## <u>Agadir : La compagnie Shell au coeur d'une polémique</u> Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 12-10-2008 12:57:07

- · Une station fermée en raison d'un différend avec le gérant
- · L'affaire est devant la justice

La station-service Shell «El Mansour», sise angle avenue Hassan II et boulevard Mohammed V, qui fait partie du paysage de l'entrée Sud d'Agadir depuis plus de 40 ans, est déserte depuis trois mois environ. Les gérants ont, en effet, fermé la station en août dernier en raison d'un désaccord avec le distributeur Shell.

Au coeur de ce différend, un problème de facturation. Le gérant de la station depuis 2004, Abdelali Bikti, qui n'est autre que le fils du précédent gestionnaire Haj Ali Bikti, réclame à Shell des factures en son nom en sa qualité de nouveau gérant. «Depuis le changement du registre de commerce de la station, suite à la donation de mon père, établie par notaire en ma faveur, je gère l'établissement, et le règlement des livraisons de carburants et lubrifiants est effectué sur mon propre compte», précise Abdelali Bikti. Mais, poursuit-il, «les factures établies demeurent, malgré les modifications survenues dans la gestion de la station, établies par la société Shell Maroc au nom de mon père. Et ce, en dépit de mes nombreux courriers ces quatre dernières années aux responsables de l'entreprise». «Cette situation ne peut plus durer, car elle risque de me causer du tort au niveau du fisc», ajoute-t-il. Qu'en pensent les représentants de la compagnie Shell Maroc? L'Economiste a eu du mal à les joindre. Après plusieurs appels téléphoniques, l'on a fini par avoir une oreille attentive auprès de Salima Rahmaoui, en charge de la communication de l'entreprise. Mais la responsable n'apporte aucune réponse, après près de 48 heures de silence, à nos questions. Ce n'est qu'après que L'Economiste est revenu à la charge que la chargée de communication finit par nous orienter vers l'agence de communication Mosaïk. Denis Germain, son directeur associé, avance pour le compte de son client que l'affaire est devant la justice. Il précise également que le fonds de commerce de la station Shell «El Mansour», immatriculé au RC du tribunal de 1re instance de Casablanca, est la propriété exclusive de Shell du Maroc. L'intervenant ajoute par ailleurs, que le contrat de gérance libre est établi avec Haj Ali Bikti et, par conséquent, la société Shell du Maroc est tenue légalement d'établir et de produire les factures au nom de ce dernier. En clair, ce serait pour l'entreprise une résiliation abusive du contrat de gérance libre que d'émettre une facture au nom d'une tierce personne. «Pourquoi donc avoir accepté pendant quatre ans les règlements des livraisons effectués sur mon propre compte?», se demande Abdelali Bikti. A chacun ses arguments, à la justice de se prononcer sur le dossier.

Malika ALAMI L'économiste